Bac Général Maths + SES (Mathématiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-maths-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.
Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment l'espace social français est-il structuré et hiérarchisé aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Revenus disponibles mensuels d'après le type de ménage, en euros

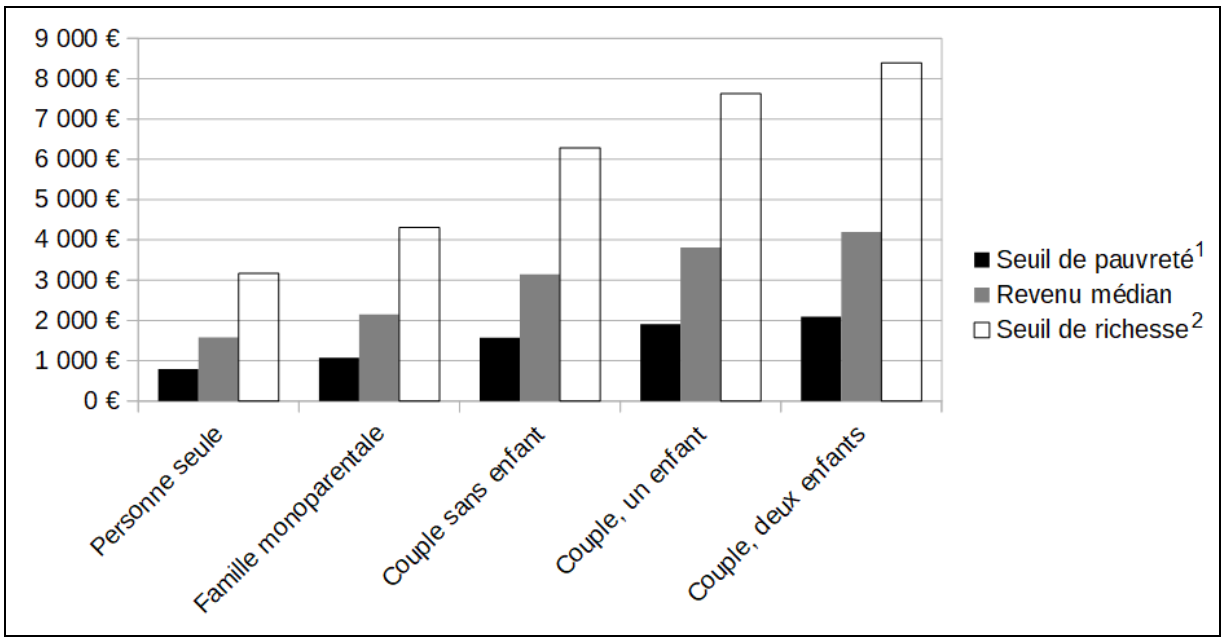

Source : d'après « Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage », *Observatoire des inégalités*[3], d'après Insee, données 2018, 11 février 2021.

1 : Le seuil de pauvreté correspond à la moitié du revenu médian.

2 : Le seuil de richesse correspond au double du revenu médian.

3 : Observatoire des inégalités : organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités.

DOCUMENT 2

Répartition par origine sociale et par sexe des élèves pour les doublettes[1] les plus choisies en terminale générale en 2020

Doublettes[1]	Part des élèves (%)	Part d'élèves d'origine sociale … (%)				Part de filles (%)	Part de garçons (%)
		Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée		
Mathématiques, Physique-Chimie	19,5	52,4	13,6	19,8	14,2	36	64
HGGSP[2], SES	14,6	37,1	13,9	26,8	22,1	58,8	41,2
Physique-Chimie, SVT	12,9	35,8	15,8	25,8	22,6	65,7	34,3
Mathématiques, SVT	7,2	35,8	15,7	26,7	21,8	58,8	41,2
Mathématiques, SES	6,6	44,0	12,6	24,2	19,2	51,0	49,0
LLCER[3], SES	5,9	31,6	14,3	28,7	25,5	72,7	27,3
Ensemble	100	38,8	14,6	25,3	21,4	56,1	43,9

1 : Combinaison des deux enseignements de spécialité choisis en classe de terminale.

2 : HGGSP : Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques.

3 : LLCER : Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales.

Source : d'après « Note d'information n°20-38 », *DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) – Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports*, novembre 2020.

DOCUMENT 3

Éducation, justice, santé ou encore sécurité sous-dotés : cinq maires de Seine-Saint-Denis ont déposé un recours en justice contre l'État pour rupture d'égalité par rapport aux autres communes françaises, a-t-on appris mardi 14 janvier auprès de leur avocat.

Les villes de Saint-Denis, Stains, l'Île-Saint-Denis, Aubervilliers et Bondy ont saisi le 7 janvier le tribunal administratif de Montreuil pour engager la responsabilité de l'État. « Elles lui reprochent des carences dans l'évaluation de la population de Seine-Saint-Denis qui augmente et de ses besoins, ce qui entraîne une carence dans le calcul des dotations et des moyens déconcentrés comme la police, la justice ou l'éducation », explique Arié Alimi, leur avocat.

[…].

Pour dénoncer cette inégalité de traitement, les élus de Seine-Saint-Denis se fondent sur un rapport parlementaire de mai 2018. Intitulé *La République en échec*, ce rapport dirigé par deux députés extérieurs au département avait mis en évidence des inégalités de traitement de l'État vis-à-vis de ce département qui cumule les difficultés – plus fort taux de pauvreté et de criminalité de France notamment.

En matière de sécurité, des communes comme Bondy et Stains avaient moins d'un policier pour 400 habitants là où, par exemple, le XVIIIe arrondissement de Paris, moins criminogène, bénéficie d'un policier pour 315 habitants, selon le rapport.

En termes de justice, les délais d'audiencement[1] au tribunal d'instance à Aubervilliers sont de 12 mois, contre deux à Paris.

Sur le volet éducatif, un élève de Seine-Saint-Denis perd en moyenne un an sur l'ensemble de sa scolarité en raison de la difficulté à remplacer les professeurs absents et 49,5 % des enseignants du secondaire restent moins de deux ans dans leur établissement.

Source : d'après « Des maires de Seine-Saint-Denis déposent un recours contre l'État pour "rupture d'égalité" », *Ouest-France*, 14 janvier 2020.

1 : Audiencement : Séance durant laquelle se déroulent les débats et sont rendus les jugements.

DOCUMENT 4

Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale, en 2021, en %

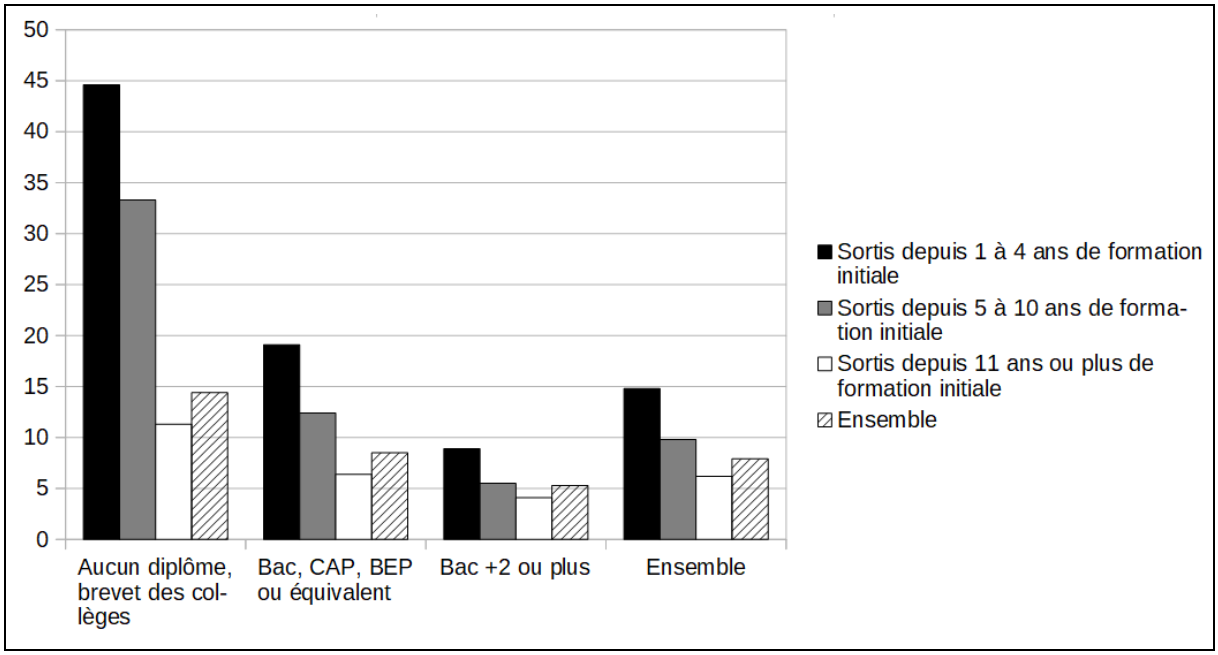

Lecture : Parmi les individus actifs n'ayant aucun diplôme ou le brevet des collèges et étant sortis depuis 1 à 4 ans de leur formation initiale, presque 45 % sont au chômage.

Champ : France hors Mayotte, personnes actives.

Source : d'après INSEE, « Enquête emploi », 2022.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

À l'aide d'un exemple, vous montrerez que le progrès technique est endogène.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Évolution du taux de chômage (en % des actifs)

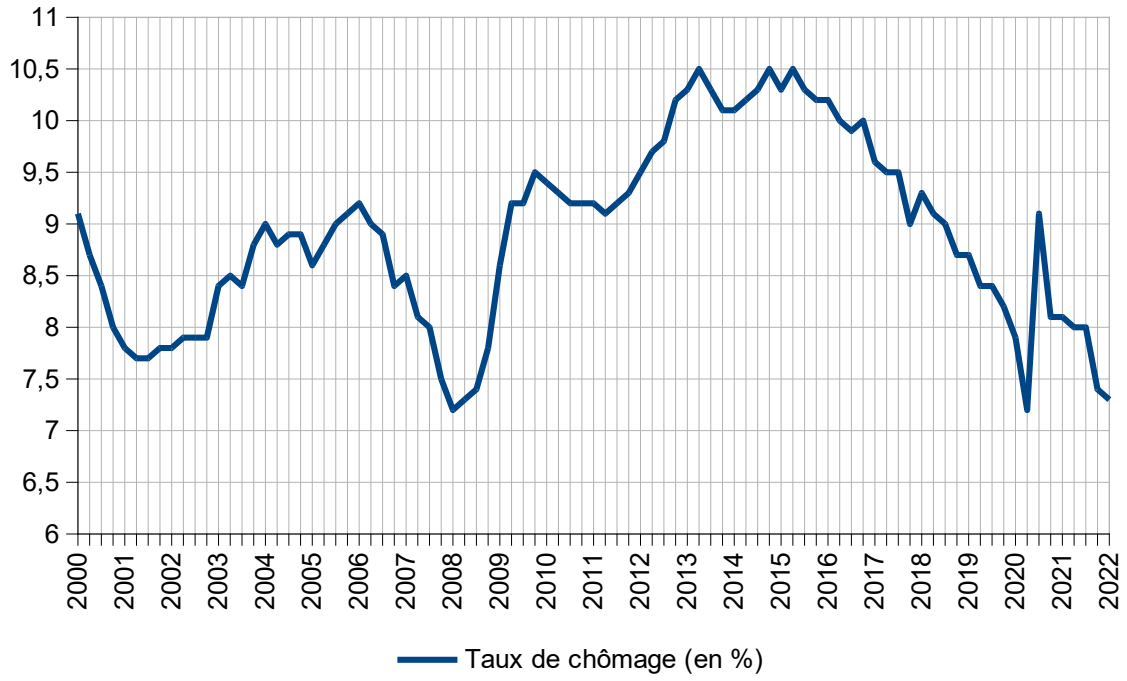

Source : d'après INSEE, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail, *Tableau de bord de l'économie Française*, 17 mai 2022.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous montrerez comment a évolué le taux de chômage de 2006 à 2010. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les questions environnementales impliquent une diversité d'acteurs à différentes échelles.

DOCUMENT 1

Evolution des préoccupations environnementales des Français

Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quel est celui qui vous parait le plus préoccupant ? (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Le réchauffement de la planète (et l'effet de serre)	16	18	20	20	26	26	28	30	32	31
La pollution de l'air	19	19	19	20	21	25	25	24	17	21
Les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes, …)	16	19	18	17	17	18	12	13	17	12
La pollution de l'eau, des rivières et des lacs	18	17	13	13	12	10	11	12	10	11
L'augmentation des déchets des ménages	13	13	13	14	8	9	8	6	8	10
La disparition de certaines espèces végétales ou animales	7	5	6	6	6	6	9	8	12	10
La gêne occasionnée par le bruit	5	5	7	6	5	2	4	5	2	3
Aucun	2	1	2	1	1	1	1	1	0	1

Source : « Opinions des Français sur l'environnement », www.notre-environnement.gouv.fr, 20 août 2019.

DOCUMENT 2

Le périmètre des politiques environnementales s'est élargi depuis les années 1970. À l'attention portée aux pollutions locales et régionales (pluies acides), des enjeux globaux sont venus se rajouter au cours des années 1980 et 1990 (couche d'ozone, biodiversité et changement climatique). Cet accroissement résulte à la fois de l'émergence de nouveaux enjeux et de la transcription dans le droit national de réglementations européennes ou de traités internationaux qui se sont multipliés depuis trente ans.

Depuis la Convention Climat (Rio 1992) et après l'Accord de Paris sur le climat (2015), la France a intégré dans sa législation des objectifs de plus en plus ambitieux. Le "facteur 4" à horizon 2050 (réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre) est inclus dès 2003 au sein de la Stratégie nationale de développement durable, puis réaffirmé dans le Grenelle de l'environnement (2007) et la loi de transition énergétique sur la croissance verte (LTECV) de 2015. L'objectif de neutralité carbone est désormais affiché dans le plan climat 2017. Autre exemple, la transcription de plusieurs directives européennes sur la protection des zones aquifères (lois sur l'eau de 1992 et 2006).

Sur le plan institutionnel, le petit ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement, créé en 1971, a vu ses compétences s'étendre et s'articuler avec le processus d'élargissement des compétences des collectivités locales […]. Dans cette période, les politiques environnementales se sont ouvertes à des dispositifs de dialogue avec les acteurs de la société. Le Grenelle de l'environnement de 2007 a, de ce point de vue, constitué un tournant dans cette "phase d'ouverture" […]. Les lois Grenelle I (2009) et II (2010) qui en ont résulté incluent les instruments destinés à traiter des principaux enjeux environnementaux (climat, biodiversité, pollution, etc.) et organisent la gouvernance des politiques dédiées.

Source : Christophe CASSEN et Jean-Charles HOURCADE,
« Les politiques environnementales en France à la croisée des chemins »,
www.vie-publique.fr, 26 novembre 2019.

DOCUMENT 3

Engagements des entreprises en faveur de l'environnement selon l'impact estimé de leur activité sur l'environnement (en %)

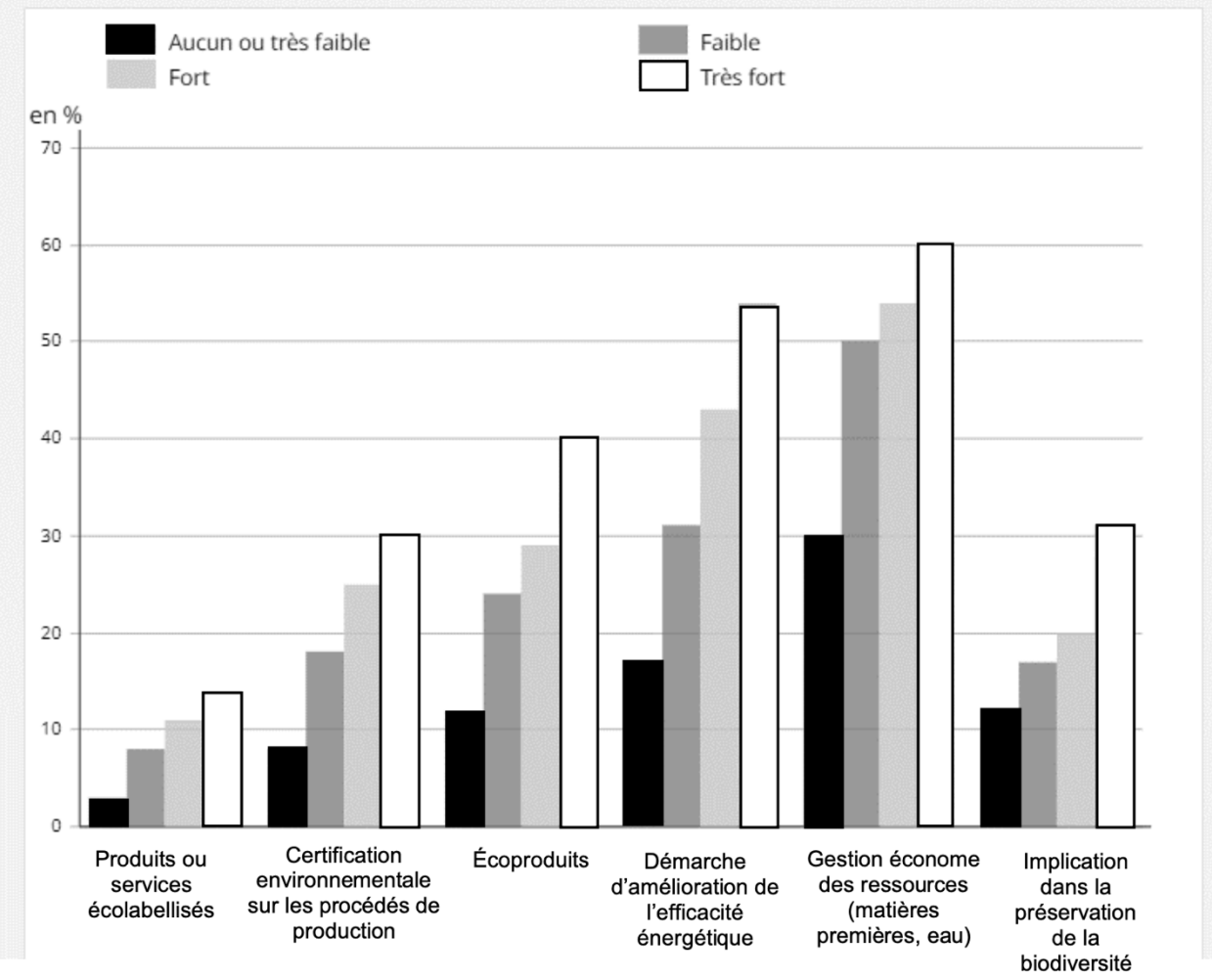

Lecture : 40 % des entreprises qui considèrent que leur activité a un très fort impact sur l'environnement développent des écoproduits, contre 12 % de celles qui estiment que leur activité n'a pas d'impact sur l'environnement.

Champ : entreprises employant 20 salariés ou plus.

Source : d'après Sylvie DUMARTIN, « Les pratiques environnementales des entreprises », *INSEE Première,* n°1673, 14 novembre 2017.